



VEUREY

VOROIZE

*7 septembre
Inauguration officielle
de la nouvelle mairie*

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p2-3 - Inauguration Mairie
- p4 - Avis d'enquête publique
- P5 - Permanence d'avocat
- Traitement contre la chenille processionnaire du pin
- Modifications de circulation
- P6 - Forum Emploi
- P7 - Y-Nove

VIE ASSOCIATIVE

- P8 - Tennis Club
- CMEV
- la ferme Lespinasse
- P9 - Yoga Nidra
- Sou des Ecoles
- p10 - Danse Expression

INFORMATIONS UTILES

P10

AGENDA

P10

MAIRIE DE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr



Directeur de la publication : Philippe Heraud
Mise en page et impression : JD2 Tullins



Discours de Pierre Allibe Maire honoraire lors de l'inauguration de la mairie le vendredi 7 Septembre 2018

C'est fait, notre maître de cérémonie, Mr le Maire vient de pendre la crémaillère de cette nouvelle Maison pour Tous, après les explications détaillées et précises sur ce bâtiment auparavant hétéroclite, mais aujourd'hui aménagé, la nouvelle mairie a ouvert ses portes.

Monsieur le Maire, en ma qualité de Maire honoraire, je suis heureux d'être à vos côtés aujourd'hui à l'occasion de l'inauguration de notre Mairie. Je ne suis qu'un témoin mais pour autant un être vivant du passé.

La mairie de ce passé, de mon époque se trouvait dans le bâtiment de l'école élémentaire et n'était composée que d'une seule salle, encadrée par la classe des filles d'un côté et celle des garçons de l'autre. Une grande table en chêne y trônait, entourée de chaises pour célébrer les mariages, tenir les séances du conseil municipal et accueillir le secrétaire de mairie occasionnel.

Maintenant un peu d'histoire.

Je dois rendre hommage à un homme un peu oublié avec le temps, qui de 1947 à 1962 a fait 3 mandats de maire. Cet homme c'est mon père : Paul ALLIBE.

1939-1945 : c'est la fin de la 2ème guerre mondiale et l'époque des restrictions

1947 : 1ère élection municipale, mon père est élu Maire avec 6 conseillers municipaux pour une population d'environ 450 habitants. J'avais 17 ans à l'époque et je venais en mairie aider le secrétaire à compléter les bordereaux de tickets alimentaires à faire parvenir à l'hôtel du Louvre à GRENOBLE, centre régional de rationnement.

Quelques années plus tard, une ordonnance du Préfet demande aux communes rurales, mais sans obligation, d'établir une carte sommaire d'urbanisme. Mon père, prévoyant l'accepte et un plan est ainsi dessiné avec ses zones : résidentielle, industrielle et agricole. C'est d'ailleurs ce qui a permis aux premières entreprises d'acquérir de terrains pour construire. 2 grandes usines s'implantent : SICN avec 360 emplois et UGINE CARBONE (aujourd'hui SYNTERTECH) avec 400 emplois qui ont rapidement doublé. Ces entreprises sont alors soumises à une taxe spéciale (la patente

appelée aujourd'hui CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE) qui était encaissée directement par la Commune.

Le revenu de cette taxe a fait de notre commune la plus riche de l'agglomération grenobloise et on a pu ainsi conserver les mêmes taux d'imposition pendant plusieurs années jusqu'à ce que Mr le Préfet nous demande de les réactualiser!

1961 : nouvelle élection municipale avec 4 mandats qui vont se succéder jusqu'en 1989 : 3 mandats avec Louis RICHEROT maire pendant lesquels j'occupe la présidence de la commission travaux et où on met en place un Plan d'Occupation des Sols créant une importante zone industrielle. Je suis élu Maire en 1983, la commune prospère, la population augmente, les emplois se multiplient. Notre salle de mairie avec son minuscule secrétariat ne répond plus aux besoins des administrés.

Une aubaine s'ouvre à nous en 1986 : Maître Gaston GARCIN adjoint sous le précédent mandat, quitte le village et vend à la Commune sa propriété située au centre du village avec un magnifique parc ombragé et verdoyant.

Après quelques travaux la maison d'habitation est transformée en Mairie et le parc est ouvert au public.

Notre jeune secrétaire de mairie arrivée en 1981 et un jeune agent d'accueil viennent s'installer dans le nouveau bâtiment. Elles seront rejointes plus tard par deux agents supplémentaires qui se partageront les locaux mais ceux-ci deviendront de plus en plus exigus et peu fonctionnels.

Voilà la chose remédiée et quand nous poussons le portillon de la mairie, un grand espace lumineux et accueillant s'ouvre à nous. Marie Christine, toujours à son bureau d'accueil, Valérie et Sarah se sont rapprochées, Irène supervise en responsable des services, autodidacte, dotée d'une grande mémoire, elle engrange avec facilité la vie de son village, enregistre toutes les décisions administratives de ses grands élus afin de les appliquer. Irène, ce dernier rayon de soleil à l'arrivée de l'automne, la plus ancienne de nos agents communaux avec bientôt ses 40 années passées au service de la commune qui pense peut être à sa retraite, pas sûr, elle veut attendre la fin du mandat de Mr le maire, son patron, pour savoir...a-t-elle dit.

Pierre Allibe



INAUGURATION MAIRIE

A l'invitation du maire Guy Jullien, de nombreux officiels ont répondu présents le vendredi 7 septembre pour l'inauguration des locaux de notre nouvelle mairie. Parmi eux Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère, Christian COIGNE conseiller départemental, Christophe FERRARI, président de la Métropole, Éric PIOLLE, maire de Grenoble et beaucoup d'autres maires de l'agglomération.

C'est ainsi entouré de ce parterre d'officiels et de nombreux Veurois, qu'est revenu à Pierre ALLIBE ancien maire et aujourd'hui maire honoraire de la commune, l'honneur de couper le ruban tricolore.

Après les discours et remerciements, Guy Jullien n'a pas manqué de remercier tous les participants à ce projet qui a coûté 1 million d'euros, rappelant qu'il n'aurait pas été possible sans les aides financières du Département 232 000€, de l'Etat 182 000€, et d'une aide de l'enveloppe budgétaire parlementaire de l'ancien député Michel DESTOT d'un montant de 15 000€, le reste étant autofinancé.





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

Communes situées dans le périmètre d'exposition aux risques : Moirans, Saint Quentin sur Isère, Veurey-Voroize et Voreppe

Le préfet de l'Isère informe que par arrêté préfectoral, il sera procédé du **1er octobre 2018 au 2 novembre 2018 inclus**, pour une durée de 33 jours, à une enquête publique portant sur l'approbation du projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'établissement TITANOBEL de Saint Quentin sur Isère et concernant les communes de Moirans, Saint Quentin sur Isère, Veurey-Voroize et Voreppe. Le siège de l'enquête publique est fixé en mairie de Voreppe. Le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision d'approbation du plan de prévention des risques technologiques pouvant être adoptée au terme de l'enquête. Monsieur Guy DELPAL, ingénieur chargé de mission à EDF retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté par le public :

- sur le site internet de la préfecture de l'Isère à l'adresse : www.isere.gouv.fr (rubrique : Publications > Mises à disposition - Consultations & enquêtes publiques) ;
- sur support papier dans les mairies suivantes aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces lieux : Moirans (Place de l'Assemblée Départementale, 38430), Saint Quentin sur Isère (481 Rue du Vercors, 38210), Veurey-Voroize (2 Rue de la Gilbertière, 38113) et Voreppe (1 Place Charles de Gaulle, 38340)
- sur un ordinateur en mairie de Voreppe, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ce lieu.

Le public pourra consigner ou adresser ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- sur les registres mis à disposition dans les mairies de Moirans, Saint Quentin sur Isère, Veurey-Voroize et Voreppe aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces lieux ;
- par courrier, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, en mairie de Voreppe – 1, place Charles de Gaulles – 38340 Voreppe – en mentionnant : « PPRT de Saint Quentin sur Isère – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur » ;
- par voie électronique, à : ddt-pprt-saint-quentin-sur-isere@isere.gouv.fr.

L'ensemble des observations et propositions du public inscrites sur les registres, ou transmises par courrier ou par voie électronique, sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Isère (www.isere.gouv.fr, rubrique : Publications > Mises à disposition - Consultations & enquêtes publiques).

Monsieur Guy DELPAL se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations concernant le projet de PPRT en mairie de :

- **Saint Quentin sur Isère – le mercredi 24 octobre 2018 de 09h00 à 12h00.**
- **Veurey-Voroize – le samedi 13 octobre 2018 de 9h00 à 12h00.**
- **Voreppe – le jeudi 4 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 2 novembre de 14h00 à 17h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, établis à l'issue de l'enquête, seront consultables par le public dans chacune des mairies concernées par le périmètre d'enquête, ainsi qu'en préfecture de l'Isère et sur le site internet de la préfecture de l'Isère, pendant une durée d'un an.

Des informations peuvent être demandées par courrier adressé à :

- la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Isère - service sécurité et risques – 17, Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 GRENOBLE CEDEX 9

PERMANENCE D'AVOCAT

Me BRASSEUR Christian, nouveau retraité, se propose d'assurer bénévolement une permanence d'avocat à la mairie, le premier mercredi du mois de 9h30 à 11h30.

Une première permanence aura lieu ce 3 octobre : si vous êtes intéressés merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

TRAITEMENT CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Cette chenille, recouverte de poils urticants peut occasionner des troubles de la santé, tels que des démangeaisons, oedèmes, troubles oculaires, accidents respiratoires et autres symptômes plus ou moins graves selon les individus, en particulier s'ils sont allergiques ou asthmatiques. Les enfants en bas âge sont particulièrement exposés. Les nids de chenilles dans les lieux publics, parcs et jardins sont donc une menace de santé publique.

La commune va renouveler cette année encore, le traitement des pins infectés dans les espaces communaux et chez les particuliers demandeurs. Le principe actif du traitement est bactériologique et non chimique, c'est un bacille provoquant une maladie mortelle des chenilles après ingestion des aiguilles du pin traité, il est donc non toxique pour

les autres espèces animales, y compris les autres insectes. Le traitement aura lieu lundi 22 octobre au matin, en fonction des conditions météo : ni vent, ni pluie pour une efficacité maximum, sinon le mercredi 24 au matin. Il sera opéré à partir de la route, et/ou en accédant à l'intérieur des propriétés.

Pour cela, **nous vous demandons de vous inscrire en mairie avant le 20/10** avec le nombre de pins à traiter et un numéro de téléphone, afin de résoudre éventuellement les conditions d'accès.

Les personnes ayant bénéficié d'un traitement en 2017 sont d'ores et déjà inscrites.

Plus d'infos : Jean Michel MAY- 0674822668

MODIFICATIONS DE CIRCULATION

2 MODIFICATIONS IMPORTANTES :

LOTISSEMENT DES CORDEES :

Alors que l'ensemble du village est classé en zone 30 depuis juin 2016, il est encore constaté fréquemment des vitesses excessives à l'intérieur du lotissement, dont la voirie est dépourvue de trottoirs. Au vu des usages : piétons sur la chaussée, enfants jouant dans la rue, et afin d'améliorer la sécurité, il est apparu pertinent de passer l'ensemble du lotissement en "zone de rencontre": c'est une zone où cohabitent piétons et véhicules de manière apaisée. A noter qu'une zone de rencontre existe déjà dans le village, rue du Perron, le long de la salle des fêtes. La vitesse est limitée à 20 km/h, vitesse qui permet convivialité, civilité et courtoisie. La priorité est donnée aux piétons. Les panneaux et marquage au sol sont en place, cette disposition est d'ores et déjà applicable.

ZONE PIETONNE RUE DES CLOS :

Cela vous a peut-être échappé, une 5ème classe a été créée à l'école élémentaire pour la rentrée de septembre. Elle est installée dans les locaux du centre de loisirs, à l'étage et donc séparée des locaux et de la cour de l'école par la rue des Clos. Cela augmente donc fortement les traversées d'élèves entre les 2 bâtiments, traversées déjà importantes et liées au fonctionnement du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et du centre de loisirs. Afin de garantir la sécurité des enfants sur ce secteur et de façon expérimentale, il a été décidé de fermer avec des barrières la rue des Clos et de créer une zone piétonne sur une vingtaine de mètres, entre la courette de l'école et les parkings jouxtant le centre de loisirs. La rue des Clos sera donc sans issue depuis la rue du Béryl et il n'y aura plus de chaînes aux heures de rentrée et sortie scolaire. Le ramassage des ordures ménagères pour les riverains se fera au croisement rue des Clos/rue du Béryl. Cette mesure sera mise en place le lundi 22 octobre et après une période de test et un bilan global, nous déciderons de son maintien ou non.

1 Semaine
pour
Emploi

Plus de 100 événements
en Auvergne-Rhône-Alpes

F

Forum Emploi Métropole de Grenoble

4 au 11 oct.



Commerce, grande distribution

Judi 4 oct. 9h30-12h* / 13h30-17h

Grenoble

Patinoire Polesud, 1 avenue d'Innsbruck

Services à la personne

Mercredi 10 oct. 9h30-12h* / 13h30-17h

Le Pont-de-Claix

Foyer Municipal, avenue du Maquis de l'Oisans

Digital

Vendredi 5 oct. 9h30-12h* / 13h30-17h

Saint-Égrève

Espace Robert Fiat, 6 impasse du Chatelet

Industrie, transport

Judi 11 oct. 9h30-12h* / 13h30-17h

Saint-Martin-d'Hères

L'heure bleue, 2 avenue Jean Villar

Services aux entreprises

Mardi 9 oct. 9h30-12h* / 13h30-17h

Seyssins

Le Prisme, 89 avenue de Grenoble

*9h30-12h : sur inscription uniquement

**120 recruteurs
+ de 900 Postes à pourvoir**

pole-emploi-auvergne-rhone-alpes.fr



Y-NOVE

Y-Nove est née d'un réseau d'acteurs rassemblant **jeunes, associations, collectivités territoriales et entreprises** souhaitant créer de nouvelles solidarités, proposer **des actions innovantes**. Ces nouvelles dynamiques, basées sur les **savoir-faire, les expériences de chacun**, et les propositions de jeunes, permettent à ces derniers de se positionner sur les choses **qui les concernent**.

L'association a mis en place un **comité de pilotage** ouvert à toute personne/structure intéressée pour **participer à la gestion de l'association** et surtout **décider des actions innovantes** à intégrer dans le **programme coopér'action**. Ainsi ce comité de pilotage vise une gouvernance partagée entre **jeunes, association, institutions, collectivités territoriales et entreprises** pour penser les actions en faveur des jeunes de demain.

Le projet d'**Y-nove** est de replacer les jeunes au centre des dispositifs et/ou actions faits pour eux. Les structures ne devraient plus considérer les jeunes comme un simple public bénéficiaire, mais bien comme **des usagers acteurs** concernés.



L'idée n'est plus de faire **"POUR"**, mais **"AVEC et PAR"** les jeunes.

Trois Objectifs Globaux



Développer le **pouvoir d'action** des **jeunes** de la Métropole

- Informer et susciter l'envie
- Visibilité des offres jeunesse
- Soutenir l'action et l'expression



Créer des **politiques** **jeunesse concertées**.

- Favoriser la participation
- Expérimenter des actions innovantes



Favoriser des **interactions** et **solidarités** entre **acteurs** **jeunesse** de la Métropole.

- Améliorer le réseau
- Articuler les compétences
- Equilibrer les pouvoirs

Un Réseau d'Acteurs

Y-Nove est un réseaux d'acteurs en évolution qui est composé, à ce jour, d'une cinquantaine d'acteurs.

Associations et Entreprises



Institutions et Collectivités Territoriales



Programme d'Investissements d'Avenir

Y Nove est un **des lauréats nationaux** des **Programmes d'investissements d'Avenir**, administrés par l'ANRU. Ainsi Y-nove bénéficie d'un financement important, pour la période 2016-2021, pour autant il nécessite obligatoirement d'autres co-financements pour exister.



contact@y-nove.org
Tél : 06 49 77 13 89
www.y-nove.org

TENNIS CLUB

Quel heureux évènement !...

Cet été, un grand évènement a secoué la famille veuroise : les clubs de tennis de Veurey et de Noyarey se sont tant aimés ... que nous sommes donc heureux de vous annoncer la naissance du petit Tennis Club de Noyarey-Veurey !

Le bébé se porte bien, et commence déjà à marcher : en effet, les activités de l'école de tennis ont débuté le lundi 24 septembre dernier ! De 4 à 15 ans, les futurs héros de la nouvelle Coupe-Davis pourront préparer leurs armes sur les terrains nucérétiens, toutes les semaines de l'année scolaire, et ce quelles que soient les conditions météorologiques ! Une révolution pour les Veurois.



Et pour célébrer la rapide croissance de l'enfant, nous organiserons à Noyarey le samedi 6 octobre, de 14h à 18h, un grand Tournoi Petits pots Salade ouvert à tous les niveaux ! Venez avec votre famille, vos amis, vos voisins, échanger des baballes jaunes !

Pour clôturer la journée, sera organisé un repas durant lequel les convives se partageront leurs plus grandes spécialités culinaires, chacun amenant un plat (sucré ou salé, à vous de nous le préciser lors de votre inscription).

Alors on vous attend nombreux, et n'oubliez pas : il est toujours temps de vous inscrire : contactez-nous via notre nouvelle adresse email :

tcnoyareyveurey@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook :

<https://www.facebook.com/tcnoyareyveurey>

CMEV

37, c'est le nombre de jeunes qui vont suivre une année durant, les cours d'escalade du Club.

Répartis en trois groupes d'âges et niveaux, ils seront encadrés par deux moniteurs fédéraux sur une structure majeure, le mur de Voiron, tous les samedi après-midi. Une fois les techniques d'assurage et de progression maîtrisées pour les débutants, tous pourront évoluer sur site naturel, les falaises environnantes sont nombreuses ! La compétition ne sera pas oubliée pour autant, pour information en 18+ deux jeunes filles issues du CMEV évoluent dans le Top 20 Français (En escalade de difficulté) et une troisième a intégré le niveau international (En vitesse). Nous continuerons donc à proposer quelques compétitions afin d'initier les nouveaux talents de cette rentrée sportive. Comme on le devine sur la photo, les plus jeunes sont très motivés !

Rappel : les inscriptions-adultes sont aussi ouvertes (Escalade, Rando/Trek, VTT ou Ski) Une réunion sera proposée en octobre afin d'étudier tous les nouveaux projets...



LA FERME LESPINASSE

Dimanche 14 octobre, de 14h à 15h-15h30 à la ferme Lespinasse :

Conférence sur le BRF, Bois Raméal Fragmenté, une technique de jardinage qui utilise le broyat frais de branches d'arbres pour créer un sol vivant. Participation libre.

Comment le préparer et quels sont les bienfaits sur vos cultures, légumes, fruits et fleurs.

Robert LIONS, ex intervenant des Jardiniers de France, vous propose une vidéo réalisée dans son jardin qu'il commentera. Cette conférence sera suivie d'une discussion.

Robert LIONS utilise le BRF, procédé mis au point au Canada en 1970, depuis plus de 10 ans, il ne retourne plus la terre, n'utilise aucun engrais et arrose très peu. Son jardin, à Vourey, est magnifique.

Dimanche 21 octobre, de 10h à 17h : Porte ouverte de la ferme Lespinasse.

Le thème cette année portera sur les connections entre les arbres, entre les plantes, entre les plantes et les autres êtres vivants.

Le repas de midi, sur réservation, est préparé par l'association Coup de Pousse. (15€ par adulte, 7€ par enfant).

La conférence, à 15h, portera sur la « toile » qui relie les plantes et tous les êtres vivants. Elle sera proposée par Brigitte.

Vous pourrez visiter les jardins.

Les produits de la ferme seront en vente.

YOGA NIDRA

YOGA NIDRA & RELAXATION PROFONDE

SAISON
2018 - 2019



à Veurey-Voroize

Salle des fêtes

Samedis (9h30 – 12h)

20 octobre 2018

20 avril et 15 juin 2019

Avec

Boris Villemus

INFOS / INSCRIPTIONS

Association Satchitananda

boris.biodynamique@gmail.com / Tél. 06 85 06 10 04

Le yoga nidra mène à l'état de relaxation profonde, ce qui permet de se régénérer au niveau physique, émotionnel et mental. En cet état, la vie peut circuler librement, et s'exprimer de manière créative et fructueuse, pour soi et pour autrui. Le Yoga Nidra est un moyen très puissant et efficace pour transformer les tendances habituelles qui nous enferment et pour aller vers le plein épanouissement. Boris Villemus enseigne depuis 12 ans. Il a suivi la formation MAITRI (relation d'aide, accompagnement, communication, yoga nidra et pratiques associées) avec Alain Duhayon.

Tarifs : 15€ l'atelier (Veurois.e.s) / 25€ (Extérieurs) / 5€ adhésion. Places limitées. Prévoir des vêtements chauds, confortables, et un plaid. Tapis fournis.

SOU DES ECOLES

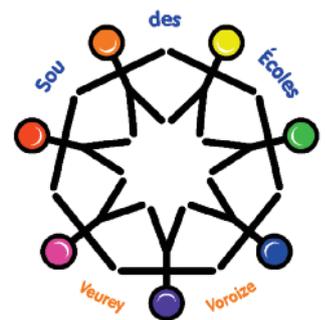
MARCHE DE NOËL
Veurey-Voroize
Salle des Fêtes
Dimanche 02/12/2018

Le sou des écoles organise son marché de Noël le dimanche 02 décembre de 10h à 16h. **Vous êtes Artisans, professionnels ou particuliers créateurs, Veurois ou non, vous pouvez déjà réserver votre stand !**

Le marché de Noël peut être l'opportunité de faire découvrir vos créations artistiques, culinaires...et les vendre, alors venez nombreux !

Montant de l'emplacement : 10 € (2 tables, 2 chaises et 2 grilles d'expositions).

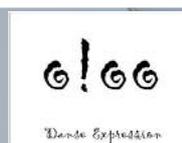
Contact pour réservation du stand : Axelle au 06.88.72.11.33.



DANSE EXPRESSION



ATELIERS DANSE PARENT- ENFANT



C'EST QUOI LA DANSE EXPRESSION ? C'EST UNE DANSE QUI ASSOCIE MOUVEMENTS RYTHMES ET VOIX ET QUI PERMET: **DE SE SENTIR BOUGER,** **D'ENTENDRE SA VOIX ET D'EN PRENDRE CONSCIENCE,** **DE SE VOIR ÉVOLUER EN GROUPE,** **DE GOUTER AU PLAISIR DE PARTAGER UN MOMENT ENSEMBLE,** **D'ÊTRE TOUCHÉ**

QUAND ? LES SAMEDIS

15 sept 2018	« Schéma corporel »
6 octobre 2018	« Schéma corporel et espace »
10 nov 2018	« Contrastes »
1 ^{er} dec 2018	« Danse et contacts »
12 janvier 2019	« équilibres »
2 février 2019	« danse et portés »
9 mars 2018	« danse voix et rythmes »
6 avril 2019	« danse du village »
4 mai 2019	« percussions corporelles »
15 juin 2019	« le groupe et moi »
6 juillet 2019	« les sens »

GAELE REVENU: « JE SUIS ÉDUCATEUR SPORTIF FORMÉE EN DANSE PRIMITIVE, MÈRE DE 3 ENFANTS AVEC LESQUELS J'AI FAIT BEAUCOUP D'ATELIERS À 2 : YOGA / DANSE / BABY GYM / BÉBÉ NAGEURS... QUI M'ONT APPORTÉ BEAUCOUP DE JOIE ET DE BIEN-ÊTRE (AUSSI BIEN PERSONNELS QUE DANS MON LIEN AVEC MES ENFANTS)



JE CONSTATE QUE PASSÉ 4 ANS IL Y A TRÈS PEU D'ACTIVITÉS PROPOSÉES QUE LE PARENT ET L'ENFANT PUISSENT CONTINUER À FAIRE À 2
J'AI DONC EU ENVIE DE PROPOSER CE PROJET À HYOSHI »

POURQUOI ?

POUR QUE PARENTS ET ENFANTS PARTAGENT ENSEMBLE UNE ACTIVITÉ

POURQUOI DES ATELIERS MIXTES?

C'EST DE LA DIVERSITÉ QUE NAÎT LA RICHESSE. LES ENFANTS (HANDICAPÉS OU NON) SONT CAPABLES D'UNE GRANDE OUVERTURE ET D'ÉCHANGES INCROYABLES SI ON LES LAISSE JUSTE ÊTRE ENSEMBLE !!!

Combien ?

Tarifs d'une séance : 22euros (par couple parent/enfant)

Tarifs adhérents hyoschi : 15 euros

Renseignements : 06 63 85 93 07

Inscriptions : 07 81 57 75 82

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

Cabinet médical :

• Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie :** Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue :** Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 / 06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN : 06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE : 06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :
ccasveureyvorize@orange.fr

AGENDA

Vendredi 26 octobre à 19h00
AG Comité d'animation Hall
d'entrée Salle des Fêtes.

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante, surtoutout@gmail.com. Prochaine date maxi de dépôt des fichiers : **VENDREDI 26 OCTOBRE dernier délai.**
N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.